

« *Vos voix faisaient vibrer ma cellule* »



Le 2 avril 2020, **Ali Aarrass** a été libéré de la prison de Tiflet au Maroc, après 12 années de détention. **Ce Belgo-Marocain avait été arrêté par la police espagnole en 2008, suspecté de trafic d'armes pour un réseau terroriste.** Une solide enquête de l'éminent juge Baltasar Garzón avait abouti à un non-lieu, faute de la moindre preuve. Malgré cela, et contre l'avis de l'Organisation des Nations unies (ONU), **l'Espagne a accepté, en 2010, la demande d'extradition d'Ali Aarrass vers le Maroc.** Cela a marqué le début de dix ans d'un véritable enfer. À son arrivée, Ali a été torturé sans relâche pendant 12 jours. **Il a ensuite vécu l'isolement parfois total, les mauvais traitements, les humiliations.** Mais cela ne l'a jamais fait se taire, au contraire.

Ali Aarrass réside aujourd'hui en Belgique, où il essaie de se reconstruire, mais aussi d'obtenir justice. Ces propos ont été recueillis lors de plusieurs rencontres, en 2021, en Belgique avec des activistes d'Amnesty International qui se sont mobilisés pour sa libération.

Témoignage d'Ali Aarrass

Pouvez-vous nous raconter votre histoire ?

En 2008, j'étais à Melilla [une ville autonome espagnole sur la côte marocaine où il a grandi], quand j'ai été arrêté par la Garde civile espagnole. Ils m'ont emmené au commissariat, puis à Madrid. Je ne comprenais pas pourquoi on m'arrêtait.

Avec mon avocat, nous nous sommes présentés devant l'éminent juge espagnol Baltasar Garzón, spécialiste de la lutte contre le terrorisme national et international.

Pendant 2 ans et 8 mois, je suis resté en prison en isolement à Madrid, pendant que le juge menait son enquête. Il a conclu à un non-lieu : aucune preuve ne montrait ma culpabilité. J'étais donc innocent.

*Le gouvernement espagnol, le Parti socialiste à l'époque, ne voulait pas me libérer. J'étais vraiment choqué et déçu que la justice d'une démocratie, d'un État de droit ne soit pas respectée. Dans mon cas, ils voulaient absolument m'extrader au Maroc, pays que je ne connaissais pas, dans lequel je ne suis pas né, dans lequel je ne connaissais rien, même pas leur langue, l'arabe. **La section d'Amnesty International en Espagne a demandé au gouvernement espagnol de renoncer à cette extradition. L'Organisation des Nations unies leur a également recommandé de ne pas m'extrader à cause des risques de mauvais traitements. Mais le gouvernement espagnol n'a pas tenu compte de leur demande.***

En décembre 2010, Ali Aarrass est mis dans un avion pour Casablanca, au Maroc. De là, il est transféré à Rabat, la capitale.

Mes avocats m'ont appris que j'avais été torturé au centre secret de Témara, près de Rabat, comme tant d'autres. Avant que mes avocats ne m'en parlent, je ne connaissais même pas l'existence de ce centre.

Dès son arrivée au Maroc, Ali Aarrass a été torturé sans relâche jour et nuit.

*Il fallait absolument parler. Ils voulaient savoir où étaient cachées les armes. Les armes dont ils me parlaient n'ont jamais existé. Je ne comprenais pas pourquoi ils me parlaient de ces armes, je n'arrivais vraiment pas à comprendre. Après quatre jours, je n'ai plus supporté les tortures. **Je n'ai pas avoué, mais j'ai inventé une histoire pour qu'ils arrêtent de me torturer.** Je les ai fait conduire jusqu'à un endroit à la frontière entre le Maroc et Melilla. Une tante à moi habitait là. Je leur ai dit que les armes se trouvaient là. Pourquoi avoir choisi cet endroit ? C'était à sept ou huit heures de trajet. C'était donc pour moi un répit pendant lequel la torture allait cesser. Ils y ont cru. Ils y ont été et ont creusé à deux reprises. À ce moment-là, ils m'ont retiré le bandeau et mis dans une voiture pour aller trouver les armes. J'ai vu leurs visages, reconnu leurs voix. J'ai vu la date et l'heure sur le tableau de bord. C'est comme ça que j'ai su que ça faisait quatre jours et quatre nuits qu'ils me torturaient. Comme ils n'ont rien trouvé, ils se sont acharnés sur moi.*

Le Rapporteur spécial des Nations unies Juan Méndez, après la dénonciation que j'ai faite en 2011, a attesté de la torture. *Son équipe est venue me voir, ils m'ont ausculté et questionné. Ils ont découvert les atrocités, les brûlures. Ils ont vu que ça correspondait avec tant d'autres plaintes qui ont été faites à l'ONU. Ils ont découvert des brûlures de cigarette sur mes mains. Des traces de la violation anale aussi. J'en parle, car cela ne doit pas être selon moi un sujet tabou, il faut témoigner de ces atrocités.*

J'ai dit au Rapporteur qu'il y en avait tant d'autres en prison qui voudraient le voir. Il m'a dit « votre cas nous suffit. On est très bien au courant de tout ce qu'il se passe. On a trouvé chez vous des cicatrices qui correspondent aux tortures dont se plaignent d'autres personnes. Nous sommes avec

vous. » Mais j'étais encore entre les mains de mes tortionnaires. Je m'attendais à des représailles.

Après son départ, ils ne me laissaient pas dormir. Ils m'ont privé des douches et des sorties dans la cour. J'ai eu des restrictions pour accéder à la cantine, pour avoir de la lumière. Ils l'avaient fait pour mes premiers cinq mois et ont recommencé après la venue du rapporteur. **La torture existe aujourd'hui au Maroc.** Ils le font sans que personne ne le sache, ils savent que le peuple ne parlera pas, car il a peur des représailles et je le comprends.

J'étais incarcéré dans l'isolement total. Douze années sans contact humain, en mangeant et dormant seul. Douze années, coupé du monde. Malgré cela, il fallait les défier, leur montrer que malgré toutes ces privations des droits fondamentaux, on arrivera toujours à s'en sortir moralement. Physiquement, c'est très, très dur. En Espagne, j'ai connu des humiliations et des maltraitements. Mais au Maroc, c'était la catastrophe. Leur objectif est d'absolument briser une personne physiquement et moralement.

Il y a eu le Printemps arabe pendant ma détention. Mais comme je suis arrivé en décembre 2010 au Maroc, je ne savais pas ce qu'il s'était passé. **J'ignorais qu'il y avait eu le Printemps arabe, les Indignés en Espagne... J'étais coupé du monde.** Je n'ai pas eu de visite familiale. Je leur ai dit de ne pas venir, car mes tortionnaires les menaçaient. Et aussi pour qu'ils ne soient pas témoins de ma torture. Le seul témoin était mon avocat. Il était harcelé et soumis à des pressions et mes échanges avec lui étaient vraiment limités.

C'est toute une vie. **Je suis un survivant avec ses convictions, ma foi en ma famille, en la justice. L'espoir. Tout cela ne m'a jamais quitté.** C'est une raison de plus de faire face à tous ces tortionnaires et ces maltraitements au quotidien. L'Espagne est un État de droit, si on peut l'appeler ainsi. Ce qui m'a choqué le plus c'est qu'un tel juge comme Baltasar Garzón m'innocente, mais que, malgré ça, le gouvernement espagnol s'assoit sur sa décision.

Mais j'ai toujours confiance en la justice. Je suis innocent. On me culpabilise avec des faits qui n'ont jamais existé. Ma foi me fortifie, ma conviction ne me quitte pas. Mes valeurs m'ont aidé à tenir. Cette histoire de douze années, c'est un combat, c'est une lutte que je continue encore. Je suis un témoin de mon cas et de tant d'autres, victimes vulnérables emprisonnées encore aujourd'hui.

Quelle a été la procédure judiciaire au Maroc ?

J'ai été torturé. **Ce ne sont pas des aveux qu'ils ont obtenus, mais une histoire que j'ai montée de toutes pièces sous la torture.** On fait des aveux quand on a quelque chose à cacher, ce n'était pas mon cas. Je n'avais rien à cacher. C'était une histoire inventée à laquelle ils ont cru. Je les ai suppliés d'arrêter, je leur ai dit qu'ils se trompaient de personne.

Sous la torture, on ne peut pas condamner une personne. On peut inventer, dire des mensonges. Mon procès était donc tout sauf un procès équitable étant donné qu'ils se basent sur des déclarations obtenues sous la torture. J'ai dû signer un « procès-verbal », mais c'était un faux procès-verbal. Ils voulaient que j'en signe un. J'ai refusé, car c'était en arabe. Ils ne voulaient pas le traduire, ils disaient qu'il fallait avoir confiance et que je rentrerai chez moi. J'ai finalement signé seulement un paragraphe pour que la torture cesse.

Quand il s'agit de terrorisme, tout semble permis, même pour les Européens. La preuve : l'Espagne m'a extradé malgré les preuves de mon innocence. En acceptant de m'extrader, ils ont violé le droit international.

J'ai fait une demande à la Cour de Cassation [la plus haute Cour, devant laquelle on peut contester une condamnation] pour contester ma condamnation et être libéré. La procédure devant la Cour a duré plus de sept ans. Ils ont refusé de me libérer. J'ai dû faire douze années d'emprisonnement injustement et torturé.

Qu'est-ce qui vous motive aujourd'hui à témoigner des violences et atrocités commises dans les prisons marocaines ?

C'est mon combat. Parler de ce qui m'est arrivé m'aide à faire face, mais je témoigne surtout pour soutenir les personnes qui sont encore enfermées là-bas. Aujourd'hui, être libre est une raison de plus de ne pas rester dans mon coin, afin que ces tortionnaires soient punis pour leurs crimes. J'ai survécu à ces atrocités, ce n'est pas pour me taire.

Lors de votre détention, avez-vous reçu le soutien d'autres détenus ?

*Il est vrai que comme je tentais de défendre la cause des prisonniers, une certaine forme d'empathie et de solidarité pouvait se créer envers moi. Cependant, j'essayais de ne pas m'approcher d'eux, car **ceux qui entraient en contact avec moi étaient transférés dans d'autres quartiers ou dans d'autres prisons loin de leur famille.***

Je me suis demandé pourquoi il ne me transférait pas moi plutôt qu'eux. En fait, les autorités voulaient me maintenir à Rabat pour que les ONG [organisations non gouvernementales], ou d'autres organisations, puissent me rendre visite facilement et constater les bonnes conditions de détention. Bien sûr, ces visites se faisaient après un grand nettoyage. C'était une mascarade. On ne pouvait même pas se retrouver seul avec les personnes qui examinaient les conditions de détention, il y avait toujours un responsable de la prison pas loin.

Souvent, ces visites étaient faites par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) marocain, qui dépend entièrement de l'État. Les rapports que fait cette institution ne sont pas fiables.

Ils envoyaient des médecins aussi ?

*Oui, mais là aussi, j'ai appris à rester méfiant. Par exemple, lorsque le psychiatre vous demandait si vous dormiez bien, **c'était un piège qu'il vous tendait pour vous prescrire un tranquillisant et vous transformer en une sorte de zombie.** Une fois, j'ai pris un des médicaments que l'on m'a prescrit et je ne me suis pas reconnu. Il ne faut pas montrer de points faibles en prison, sinon ils s'en servent contre vous.*

*Aussi, quand vous demandez un médecin, il n'y en a jamais de disponible. **Il y a des morts dans ces prisons.** Je me souviens d'un prisonnier qui n'a pas eu accès à des soins. Il est mort dans sa cellule. Les autorités ont emmené son corps à l'hôpital et ont fait dire aux médecins qu'il était décédé là-bas. Selon les chiffres officiels, il n'y a donc aucun mort dans les prisons marocaines.*

Aviez-vous des contacts avec votre famille et votre avocat ?

*Je n'ai eu aucun contact avec eux pendant les 5 premiers mois au Maroc, j'étais à l'isolement total. Je n'avais même pas le droit à des douches, pas le droit de téléphoner à ma famille, pas le droit de sortir au préau ... j'avais juste le droit à de la nourriture immangeable. La soupe servie la veille se transformait en un bloc compact le lendemain. Il y avait des insectes dans les lentilles. **La faim était toujours présente. La nuit, les lumières pouvaient être allumées ou éteintes en fonction de l'envie des gardes. Tout devenait un moyen de torture dans le but de nous faire perdre la raison.***

*Les prisonniers les plus dangereux, de « catégorie A », dont je faisais partie, devaient être coupés du monde, personne ne devait me croiser ou m'approcher. C'était un isolement très dur, **j'ai été le seul à occuper une cellule dans un couloir qui en comptait 38.** Elles avaient été vidées pour que je me retrouve totalement seul. À cette époque, les printemps arabes étaient en cours et même ça, je ne l'ai su que bien plus tard. J'ai même perdu la notion du temps.*

Comment s'est passé votre retour en Belgique ?

*Je suis sorti de prison en plein confinement à cause de la pandémie. **Quand les portes de la prison se sont ouvertes, j'ai fait face à un horizon que je n'avais pas vu depuis des années.** Ma famille est venue me chercher pour aller à l'ambassade. J'ai demandé à pouvoir rentrer en Belgique, mais les autorités belges m'ont répondu qu'ils ne pouvaient rien faire pour moi, que les frontières étaient fermées. Il y a bien eu des vols de rapatriement, mais ils ne m'ont jamais pris.*

C'est une famille belge qui réside à Rabat, que je remercie énormément, qui m'a accueilli pendant les trois mois de confinement au Maroc. La maison et la famille étaient sous surveillance de la police à cause de moi. Je n'avais pas envie qu'ils aient des problèmes avec les autorités ou le voisinage.

Aujourd'hui je cherche du travail. Je suis ancien commercial, j'ai toujours été indépendant et je suis maintenant au CPAS. Les difficultés continuent même à l'extérieur de la prison.

Vous êtes suivi médicalement ?

*J'ai vu plusieurs spécialistes depuis mon retour. J'essaie aujourd'hui de respirer et de vivre, mais c'est impossible d'oublier. C'est en rentrant à la maison le soir que tout cela me revient. J'essaie de ne pas tomber dans cette ambiance-là. Mais c'est plus fort que moi, je l'ai vécu, le trauma est là. **J'ai une fille que je n'ai pas vu grandir pendant 12 ans ... ça, c'est irréparable.***

Quelle est la meilleure façon de lutter contre ces injustices ?

***Ne jamais perdre confiance en vous. Ne jamais se laisser rabaisser, ne jamais perdre sa dignité. Ce sont des outils qui aident en prison, mais aussi dans la vie quotidienne.** Cela a aidé beaucoup de gens à ne pas lâcher prise, à ne pas baisser les bras, à être en accord avec sa morale. Il faut absolument affronter [les gardiens de la prison] et gérer son quotidien. Quand je me sentais démunie, abandonné par l'État belge, il fallait que je compte sur ma personne pour tenir, face à ces privations de mes droits fondamentaux et avoir l'espoir d'en sortir un jour.*

Il ne faut jamais montrer ses faiblesses à ces gardiens-là qui les utilisent pour vous torturer et rendre votre vie impossible.

Vous menez un combat pour obtenir justice devant les tribunaux également. Quelles sont les procédures en cours ?

Le Maroc a toujours nié et il continuera afin de protéger son image. Ils n'admettront jamais qu'ils aient pu se tromper sur un prisonnier ou une accusation de terrorisme. Ils ont dû me torturer pour que je signe un procès-verbal et m'arracher de faux aveux. Au Maroc, toutes les personnes qui se font arrêter pour terrorisme sont d'office condamnées. Ce qui leur permet de paraître crédibles dans leur lutte contre le terrorisme sur la scène internationale.

Une action est en cours à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Les autorités marocaines se défendent avec de faux témoignages et en me faisant passer pour un menteur. Ils ne veulent pas reconnaître leur erreur. Erreur dont je porte les traces physiques et psychologiques dans ma chair.

Vous intentez également une action contre l'État espagnol ?

L'Espagne a été condamnée récemment pour mon extradition vers le Maroc. Extradition qui s'est faite malgré le non-lieu de l'affaire qui a prouvé mon innocence, et malgré les recommandations d'Amnesty International et des Nations Unies qui s'inquiétaient des risques de torture que j'encourais. Mais ce procès est toujours en cours puisque l'État a fait appel.

La Belgique avait refusé l'assistance consulaire pendant des années. A-t-elle, aujourd'hui, fait un pas vers vous ?

Non, je ne suis pas en contact avec les autorités. Personne n'a sonné à ma porte pour me demander des nouvelles. Je n'attends de toute façon rien de l'État. Je suis déçu que la Belgique n'ait rien fait et ne vienne pas au secours d'un citoyen. Depuis le mois de janvier, nous avons obtenu gain de cause pour les binationaux. Maintenant, l'État doit leur garantir l'assistance consulaire.

En détention, receviez-vous les messages envoyés par les militantes et militants d'Amnesty ?

*Oui, il fallait rester fort et c'est grâce à vous que j'y suis arrivé. **Votre soutien m'a permis de tenir. Vos voix faisaient vibrer ma cellule.** Ma sœur me rapportait au téléphone vos messages réconfortants, je ressentais alors comme une lumière qui me donnait le courage de continuer.*

D'autres prisonniers sont abandonnés, vulnérables, dont beaucoup d'innocents, qui rentrent dans leur coquille. Je les comprends. Ça n'était pas mon cas. Je devais absolument, malgré ces conditions, lever le poing et dénoncer les atrocités qu'ils nous faisaient. Je vous remercie du fond du cœur.

Un dernier mot ?

Mon cas a servi pour tant d'autres personnes qui ont pu en tirer profit pour ne plus être extradées

*vers un pays qui torture comme le Maroc. C'est important de savoir qu'on a toujours un rôle dans notre vie : mettre le doigt où il faut dans l'engrenage, ne jamais laisser une personne vous humilier ou violer les droits fondamentaux. **Le respect de l'humain est fondamental. Il ne faut pas avoir de préjugés.***

*Après ma libération, j'ai encore plus découvert la solidarité, une chaleur humaine. **La solidarité est très importante. Il faut porter secours aux démunis, aux victimes, à ceux qui en ont besoin et ne jamais baisser les bras.** Il faut être conscient que ces crimes et ces violations existent.*

Des injustices, il y en aura toujours. Mobilisez-vous pour les dénoncer. Soyez courageux.

Source : Amnesty International

Le petit + : il existe également une fiche focus sur l'accès à la justice qui permet d'en savoir plus sur cette question et peut être utilisée en complément de cette fiche témoignage ainsi que diverses fiches d'activités, fiches à voir à lire ou encore fiches de jeux sur la question de l'accès à la justice. Toutes ces fiches sont à retrouver sur notre plateforme de ressources en ligne : www.amnesty.be/plateforme